

Un abordage dans la Méditerranée

Un paquebot coulé près Marseille
Marseille, 28 février. — Le paquebot « Orléans » a abordé le courrier rapide d'Alger « Ville-Marie », entre le château d'If et le phare Sainte-Marie, et lui a fait une large déchirure au flanc.

La Marine Américaine

La flotte restera une, pour rester plus puissante
New-York, 28 février. — Les comités de la Chambre et du Sénat, ont éliminé l'amendement sénatorial du budget de la marine, autorisant la division des forces navales en deux escadres, celle de l'Atlantique et celle du Pacifique.

AUTOMOBILISTES, n'employez que l'ANTIDÉBRAYANT VITTO, 15, rue du Ballon, à Saint-Maurice-Lille.

LES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

Les réunions du dimanche 28 février 1909

A ROUBAIX

L'Assemblée générale des « Prévoyants de l'Avenir » a eu lieu dimanche matin, à dix heures et demie, dans la salle Sainte-Cécile, rue Saint-Georges, sous la présidence de M. le docteur Buttrulle, qui avait à ses côtés : MM. Rose, père, et Demever, vice-présidents ; G. Rose fils, secrétaire ; Debaisieux, trésorier, et les membres du comité.

M. le président déclare la séance ouverte, et donne la parole au secrétaire, pour la lecture du compte-rendu de l'Assemblée précédente. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité, de même que les rapports de la section. La situation morale et financière est des plus prospères. Les recettes de 1908, se décomposent comme suit : Cotisation 2008,23 francs ; amendes, affiliation, mutation et divers : 793,25, soit 2806,25. Le compte du 31 décembre 1907 : 1780,75. Recettes de 1908 : 1442,10, soit 3228,85. Les dépenses s'élevaient à 389,85. L'encaisse au 31 décembre 1908, est de 2839,00.

Le nombre de sociétaires, au 31 décembre 1908 est de 2657. Il est procédé ensuite au renouvellement partiel du bureau. Sont élus : MM. Rose père, Debaisieux, Fried, Schail, Henneton, Mullier, Cornille, Guyot, Meirhaghe, Janson, Vandamme. Sont nommés également membres du Conseil de surveillance : MM. Meirhaghe, président ; Vaneane, secrétaire ; Delnaitte, Borezé ; Paul Buttrulle, Oscar Turpin, et Tante.

M. Buttrulle donne ensuite lecture du rapport du comité central. Il en ressort que 32.552 adhésions nouvelles ont été enregistrées en 1908 ; cinquante sections ont été créées. Le capital s'élève à 5 millions. 45.282 ayants droit se sont partagés 2 millions 473.307,20 pendant l'exercice 1908. Le comité central estime que la question des congrès doit être écartée. Consulté sur ce point, l'Assemblée émet un avis pareil ; d'autant plus dit le président que cela est coûteux, préjudiciable à la caisse, et pour ainsi dire inutile. Le rapport du comité central est adopté avec cette restriction, que la 17^e section n'admet pas la radiation de la 20^e section de Cusset. Les rapports du Conseil supérieur de surveillance de la commission annuelle de Contrôle, et Financier, sont également adoptés.

M. le Président explique ce que sera la rente. Il y aura, dit-il les années maigres et les années grasses. Un sociétaire demande de tenir compte des années « maigres », et désirerait voir allouer un minimum de rente, de 50 frs par exemple, aux ayants droit. Nous avons une rente de 54 frs cette année, dit-il, l'année prochaine nous n'aurons que 39 frs, et dans trois ou quatre ans, nous constaterons certainement ce fait. Nous verserons 12 frs de cotisations, et nous toucherons probablement une rente de 13 frs. M. le président répond qu'il faut se rendre à l'évidence ; qu'on ne peut toucher au capital, et que ces faibles rentes, ne seront que de courte durée. Dans tous les cas nous faisons œuvre d'humanité et de prévoyance dont profiteront nos enfants.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre du président de l'Orphelinat, sollicitant le prélèvement d'une somme de 0,05 cent. 0/10 cent. par sociétaire et par an, pour constituer une dot aux orphelins. Une discussion assez vive s'engage, entre M. Rose père, et M. Borezé au sujet de la répartition du sou mensuel.

M. Rose père dit qu'à son avis, le sou mensuel, devrait être attribué aux vieux prévoyants. M. Borezé, déclare que les orphelins sont aussi intéressants que les vieux prévoyants. Finalement on décide, qu'une somme de cent francs, sera prélevée sur le sou mensuel, pour être remise à l'Orphelinat des Prévoyants de l'Avenir. L'Assemblée décide également de prélever sur le sou mensuel, une somme de douze francs, pour payer la cotisation annuelle des rentiers nécessaire.

M. le président adresse ensuite ses remerciements au comité ; aux sociétaires présents, et à la Presse locale, pour son dévoué concours. La séance est levée à midi et demi.

A CROIX

L'Assemblée annuelle des Prévoyants de l'Avenir, (1407^e section), a eu lieu, dimanche, à 4 heures, dans la salle des fêtes de la Mairie. M. le docteur Barroyer président, entouré de MM. A. Senaen, vice-président, Ch. Dejardin, chef de section, Th. Durieux, secrétaire, Desmarte, J. Baeldre, P. Welcomme, F. Vandewalle, Breyne et N. Walker, du bureau.

Une centaine de sociétaires assistaient à la réunion. Après quelques mots du président, le secrétaire M. Th. Durieux, a rendu compte de la gestion financière de l'exercice 1908. M. Ch. Dejardin, a donné lecture du rapport du bureau et M. Barroyer, a communiqué les rapports du comité central et du comité de surveillance. L'Assemblée a approuvé ces différents rapports, puis a désigné M. Hector Briffant, pour remplacer, au bureau M. A. Laporre, démissionnaire. L'Assemblée, à l'unanimité a réélue le bureau de la section et s'est prononcée négativement sur la question de formation d'un congrès national. La réunion a pris fin à six heures.

A TOURCOING

La réunion générale annuelle de la 203^e section des « Prévoyants de l'Avenir » a eu lieu, à trois heures, dimanche après-midi, dans la salle des fêtes de l'Hospice, rue de Tournai, sous la présidence de M. le docteur Decherf, entouré des membres du bureau et de la commission de contrôle. Le rapport de l'Assemblée de 1908 dont lecture a été donnée par M. Gonnay, secrétaire, a été adopté sans observation.

Le rapport concernant la section accuse 893 membres soit une augmentation de 46 « prévoyants » sur l'exercice précédent. Le nombre des rentiers de la 203^e section est de 72. Les recettes ont été de 11.018 fr. 75.

Les divers rapports présentés par le Comité central de Paris, et qui sont les mêmes pour toutes les sections sont adoptés à l'unanimité à l'exception de celui concernant la question du Congrès. Cinq membres seulement ont voté contre ce projet.

M. Joseph Bodin, donne la situation du « sou mensuel ». Les recettes, y compris le report de l'année précédente, sont de 840 fr. 30 ; les dépenses de 346 fr. 90, soit un excédent de recettes de 493 fr. 40.

Le bureau de la section de Tourcoing, pour l'année 1909, est ainsi composé : MM. le docteur Decherf, président ; A. Raulin, vice-président ; Joseph Bodin, Lamant, Auguste Delverdier, Houpline, Félix Delvordre, Henri Ingelbert, Edmond Ingelbert, Maffille, Niquet, Cateau, Carton, et Vanderstichel, membres.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Aujourd'hui, 1^{er} Mars :
Soleil : Lever à 6 h. 15 ; coucher à 5 h. 41.
Lunaire : 1^{er} quartier du 27 février ; pleine, le 7.
Aujourd'hui : 5^e Aubein ; demain : 5^e Simplex.
A 10 h., cours d'enseignement supérieur des jeunes filles.
A 8 h., à l'Hippodrome, concert public.

AUX COURS SOCIAUX DE L'INSTITUT POPULAIRE

Les ennemis intérieurs de la classe ouvrière
Une conférence de M. Decoopman. — L'éducation morale et l'éducation professionnelle sont indispensables pour l'ascension des travailleurs. — Quelques faits. — L'exemple de l'Angletterre

Le dernier Cours social a été donné à l'Institut Populaire par un vétérân des luttes syndicales, M. Decoopman, qui avait bien voulu faire profiter les auditeurs coutumiers de l'I. P. des résultats de sa longue expérience. Cette causerie, dit en commençant le conférencier, sera comme une parenthèse dans la série des cours plus théoriques que vous avez entendus et que vous entendrez sur la question ouvrière, à propos de l'Encyclopédie « Rerum Novarum ». Elle aura simplement pour but de vous montrer, par des exemples pratiques, pourquoi tant d'efforts généraux, spécialement au point de vue syndical, sont restés inutiles, et quelles lacunes il importe, par conséquent, de combler si l'on veut enfin aboutir.

Les causes d'insuccès sont presque toujours, montre M. Decoopman, le manque d'éducation morale et le manque d'éducation professionnelle. C'est le manque d'éducation morale qui éloigne du syndicat sous prétexte que celui-ci exige une cotisation. L'égoïsme pousse un certain nombre à se demander « Combien ce sacrifice va-t-il me rapporter ? » Si l'un trouve qu'il n'y a pas à gagner, on se désintéresse de la question en se disant : « Après tout, chacun pour soi ».

C'est le manque d'éducation morale qui empêche beaucoup de travailleurs de prendre, en temps opportun, les responsabilités nécessaires. On attend toujours ce que fera le voisin, puis, un beau jour sur un mot d'ordre venu on se sait d'où, on s'emballe sans savoir exactement pourquoi. On passe de la négligence à une exaltation fébrile, ce qui est un autre moyen d'arriver à rien du tout. C'est encore cette absence de formation morale qui rend si dangereux pour les apprentis le contact de certains ateliers. On ne songe pas qu'on n'a pas le droit de scandaliser ces petits et on leur donne des exemples qu'on rougirait de donner à son propre foyer, devant ses propres enfants.

Le manque d'éducation professionnelle a, lui aussi, les plus graves conséquences. Pour soutenir utilement de justes revendications, il faut savoir exactement à quel s'en tenir quant aux conséquences qu'entraînerait une augmentation de salaire. De plus, il importe de passer très mûrement ses revendications pour ne pas devenir soi-même la dupe de ses propres réclamations. Dans certains cas, on croit demander beaucoup et, quand la demande est accordée, on s'aperçoit qu'au fond rien n'est changé.

Le conférencier cite, à ce propos, un fait curieux relatif à l'échec d'un parti. Les ouvriers d'une usine voulaient demander une augmentation uniforme sur tous les articles faits dans la maison. Quand ils étudièrent avec lui les conséquences de cette réclamation, ils s'aperçurent que l'augmentation réclamée aboutissait à hausser fortement le tarif des articles bien payés et désirés de tous et qu'il améliorait à peine le tarif des articles peu payés et peu souhaités. Ne valait-il pas mieux ne rien réclamer pour les premiers et faire porter toute la revendication sur les seconds ?

De même, pour discuter efficacement avec son patron, ne faut-il pas connaître à peu près, le rendement des ouvriers dans les divers pays et pouvoir éclairer ainsi les questions de concurrence internationale qui se posent. A ce propos, le conférencier donne les résultats d'une enquête personnelle fort intéressante qu'il a menée sur le rendement comparatif des ouvriers dans les divers pays et d'où il ressort que nul ne travaille, d'une façon générale, aussi rapidement et aussi soigneusement qu'à Roubaix.

M. Decoopman propose encore, par des exemples suggestifs, quelle importance à la bonne formation de l'apprenti et comment le gain de l'ouvrier adulte varie suivant la formation professionnelle qu'il reçoit pendant son apprentissage. Ces ennemis intérieurs de la classe ouvrière : le manque d'éducation morale et le manque d'éducation ouvrière, les syndiqués anglais les ont pourchassés depuis longtemps. Le conférencier montre à quelle moralité supérieure atteignent, souvent les secrétaires des grandes Trades-Unions, dont la vie est le plus bel exemple du sacrifice permanent de l'intérêt particulier à l'intérêt général et qui sont d'implacables adversaires de l'alcoolisme et de la débauche. Quant à leur compétence professionnelle, elle est indiscutée et on en a vu qui

A MOUVAUX

Hier dimanche, à eu lieu, à l'estaminet du Monton Blanc, 137, rue de Lille, la réunion annuelle des membres de la section mouvaux des Prévoyants de l'Avenir. Le président de la section, M. Desiré D'Halluin, ayant quitté la localité, a donné sa démission. Un hommage est ensuite rendu à la mémoire du vice-président, récemment décédé, M. Désiré Odoux, conseiller municipal.

Quelques questions ont été discutées. Un projet de congrès recueilli un vote favorable, quoique le Comité central ne soit pas partisan de la réunion de ce congrès. La section s'est réservée sur la question du rapport du Comité central. Le bilan de la section a été ensuite exposé : Les cotisations se sont élevées au chiffre de 2.645 fr. 50 ; l'effectif de la section est de 209 sociétaires, dont 79 rentiers.

Le bureau a ensuite été formé comme suit : Président, M. Jean Lepers ; vice-président, M. Emile Carpentier. M. le docteur Achille Buttrulle a été nommé président du bureau de surveillance.

Un Cadeau utile

Nous pouvons toujours offrir à nos lecteurs dans des conditions tout à fait exceptionnelles, une magnifique Sphère Terrestre d'un mètre de diamètre, présentée en conférence, montée avec inclination sur beau pied en métal bronzé, très orné.

Cette Sphère est tirée en douze couleurs, avec divisions colorées par Etat, et très jolie des nouvelles cartes géographiques.

Elle vous sera expédiée, franco de tous frais, pour la somme de 15 fr.

En vente à nos librairies : 71, Grande-Rue, Roubaix ; 33, Rue Carnot, Tourcoing.

L'antidérapant « Le Marquis » nouveau type course E défie tous les autres, comme durée et souplesse. Il n'éclate pas. J. Dufour, rue du Château, 30, Roubaix. Tél. 518. 1076.1

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Aujourd'hui, 1^{er} Mars :
Soleil : Lever à 6 h. 15 ; coucher à 5 h. 41.
Lunaire : 1^{er} quartier du 27 février ; pleine, le 7.
Aujourd'hui : 5^e Aubein ; demain : 5^e Simplex.
A 10 h., cours d'enseignement supérieur des jeunes filles.
A 8 h., à l'Hippodrome, concert public.

AUX COURS SOCIAUX DE L'INSTITUT POPULAIRE

Les ennemis intérieurs de la classe ouvrière
Une conférence de M. Decoopman. — L'éducation morale et l'éducation professionnelle sont indispensables pour l'ascension des travailleurs. — Quelques faits. — L'exemple de l'Angletterre

Le dernier Cours social a été donné à l'Institut Populaire par un vétérân des luttes syndicales, M. Decoopman, qui avait bien voulu faire profiter les auditeurs coutumiers de l'I. P. des résultats de sa longue expérience. Cette causerie, dit en commençant le conférencier, sera comme une parenthèse dans la série des cours plus théoriques que vous avez entendus et que vous entendrez sur la question ouvrière, à propos de l'Encyclopédie « Rerum Novarum ». Elle aura simplement pour but de vous montrer, par des exemples pratiques, pourquoi tant d'efforts généraux, spécialement au point de vue syndical, sont restés inutiles, et quelles lacunes il importe, par conséquent, de combler si l'on veut enfin aboutir.

Les causes d'insuccès sont presque toujours, montre M. Decoopman, le manque d'éducation morale et le manque d'éducation professionnelle. C'est le manque d'éducation morale qui éloigne du syndicat sous prétexte que celui-ci exige une cotisation. L'égoïsme pousse un certain nombre à se demander « Combien ce sacrifice va-t-il me rapporter ? » Si l'un trouve qu'il n'y a pas à gagner, on se désintéresse de la question en se disant : « Après tout, chacun pour soi ».

C'est le manque d'éducation morale qui empêche beaucoup de travailleurs de prendre, en temps opportun, les responsabilités nécessaires. On attend toujours ce que fera le voisin, puis, un beau jour sur un mot d'ordre venu on se sait d'où, on s'emballe sans savoir exactement pourquoi. On passe de la négligence à une exaltation fébrile, ce qui est un autre moyen d'arriver à rien du tout. C'est encore cette absence de formation morale qui rend si dangereux pour les apprentis le contact de certains ateliers. On ne songe pas qu'on n'a pas le droit de scandaliser ces petits et on leur donne des exemples qu'on rougirait de donner à son propre foyer, devant ses propres enfants.

Le manque d'éducation professionnelle a, lui aussi, les plus graves conséquences. Pour soutenir utilement de justes revendications, il faut savoir exactement à quel s'en tenir quant aux conséquences qu'entraînerait une augmentation de salaire. De plus, il importe de passer très mûrement ses revendications pour ne pas devenir soi-même la dupe de ses propres réclamations. Dans certains cas, on croit demander beaucoup et, quand la demande est accordée, on s'aperçoit qu'au fond rien n'est changé.

Le conférencier cite, à ce propos, un fait curieux relatif à l'échec d'un parti. Les ouvriers d'une usine voulaient demander une augmentation uniforme sur tous les articles faits dans la maison. Quand ils étudièrent avec lui les conséquences de cette réclamation, ils s'aperçurent que l'augmentation réclamée aboutissait à hausser fortement le tarif des articles bien payés et désirés de tous et qu'il améliorait à peine le tarif des articles peu payés et peu souhaités. Ne valait-il pas mieux ne rien réclamer pour les premiers et faire porter toute la revendication sur les seconds ?

De même, pour discuter efficacement avec son patron, ne faut-il pas connaître à peu près, le rendement des ouvriers dans les divers pays et pouvoir éclairer ainsi les questions de concurrence internationale qui se posent. A ce propos, le conférencier donne les résultats d'une enquête personnelle fort intéressante qu'il a menée sur le rendement comparatif des ouvriers dans les divers pays et d'où il ressort que nul ne travaille, d'une façon générale, aussi rapidement et aussi soigneusement qu'à Roubaix.

M. Decoopman propose encore, par des exemples suggestifs, quelle importance à la bonne formation de l'apprenti et comment le gain de l'ouvrier adulte varie suivant la formation professionnelle qu'il reçoit pendant son apprentissage. Ces ennemis intérieurs de la classe ouvrière : le manque d'éducation morale et le manque d'éducation ouvrière, les syndiqués anglais les ont pourchassés depuis longtemps. Le conférencier montre à quelle moralité supérieure atteignent, souvent les secrétaires des grandes Trades-Unions, dont la vie est le plus bel exemple du sacrifice permanent de l'intérêt particulier à l'intérêt général et qui sont d'implacables adversaires de l'alcoolisme et de la débauche. Quant à leur compétence professionnelle, elle est indiscutée et on en a vu qui

A voir sa figure mâle, énergique, à entendre par moments crisser ses dents, cet individu devait être d'une énergie, d'une audace rares. Et cependant, à des riens je le devinais craintif, ombreux.

Il était sans doute heureux de s'être introduit là où nous nous trouvions pour y recueillir mille choses importantes, et en même temps il aurait comme voulu être dehors.

Quel était cet homme ? Enfin X... était son parrain auprès de moi, moi l'avait confié, cela devait me suffire. Il allait être minuit et je comptais me retirer en l'emmenant dans un demi-heure, quand parmi les personnages nouvellement arrivés autour desquels on se précipitait, on faisait cercle, j'en reconnus un que je crus devoir lui nommer, comme je l'avais fait pour d'autres.

Afin seulement de ne point le laisser dans une ignorance absolue alors que ses yeux aigus, avides, plongeaient ici et là. — Celui-ci, dit-je, c'est le Préfet de Police... Et je reculais un peu mon siège pour permettre au flet formant l'escorte du Préfet de Police de s'écouler mieux.

Je m'étais dressé, et l'œil fureteur du Préfet, qui reconnut sans doute dans ma tête la tête d'un de ces journalistes qu'il avait cotés, auxquels il avait accordé telle ou telle permission si ou là, l'œil du Préfet se tourna pendant une demi-seconde de notre côté. Je n'y avais naturellement attaché aucune importance et le vue d'autres personnes, qu'assis auparavant et n'avaient point encore remarqués, me restait en suite.

semblaient se jouer à travers les tarifs les plus minutieux et les plus délicats tant ils connaissent et tant ils ont vécu ce dont ils parlent. La confiance dont les honorent les ouvriers anglais témoigne autant en faveur des secrétaires que d'un faveur des syndiqués. Et comment, avec de tels hommes, n'aurait-on pas abouti aux résultats merveilleux que chacun connaît ?

La conférence si vivante de M. Decoopman, toute émaillée de traits suggestifs et de mots pittoresques, a été suivie avec la plus vive attention et saluée d'unanimes applaudissements.

LE VOL DE LA RUE HORACE-VERNET

Les recherches ont continué, pendant la journée de dimanche, pour retrouver Charles Le Roy, aide-comptable de l'établissement de MM. Boulanger et Frégnae, fabricants, rue Horace-Vernet, au Nouveau-Roubaix. On sait qu'il a pris la fuite samedi soir, en emportant une somme de 6.007 fr., dérobés dans un coffre-fort qu'il avait fracturé.

Jusqu'à présent la police n'a recueilli aucun indice lui permettant de découvrir sa trace. On croit toujours que le coupable s'est réfugié à Paris.

LES FUNÉRAILLES DE M. LE CHANOINE CHABÉ, A ANZIN. — Après le service célébré, vendredi, en l'église de Pecq, le corps de M. le chanoine Chabé a été transporté à Anzin, où a eu lieu, hier matin, la cérémonie des funérailles. A la gare d'Anzin, la levée du corps a été faite par M. le chanoine Sagary, doyen de Saint-Géry, à Valenciennes.

M. Dubreux, beau-frère du défunt et M. le docteur Carrez, son neveu, conduisaient le deuil. Les corps étaient tenus par M. le chanoine Lenotte, supérieur du séminaire académique, M. l'abbé Dutoit, supérieur du collège de Roubaix ; M. l'abbé Boussemant, directeur au grand séminaire de Saint-Sauveur, et M. l'abbé Delphine, directeur du séminaire académique.

M. Boussemant portait les burettes et le calice. M. le doyen de Saint-Géry a célébré la messe, assisté de MM. Sockebraend, curé de Saint-Sauveur, et Dupont, curé de Quarouble. M. le chanoine Dewaille, vicaire-général des Facultés Catholiques de Lille, a présidé la conduite au cimetière.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A été organisée samedi soir, par le personnel de la maison de M. Léon Florin, entrepreneur de peinture, rue Nain, 54, pour fêter le 25^e anniversaire de l'entrée de M. Pierre Bossut, comme contre-maître dans la maison. Cette manifestation a revêtu le caractère d'une touchante fête de famille. A cette occasion, M. Florin a réuni tout son personnel à sa table. Au dessert, le patron, après avoir rappelé tous les services rendus par M. Bossut, lui a offert un joli cadeau, en reconnaissance ; les camarades du contre-maître, de leur côté, voulant lui témoigner toute leur estime, lui ont donné son portrait.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE occasionné par un feu de cheminée, a nécessité, dimanche vers six heures du soir, l'intervention des pompiers, au domicile particulier de Mlle Théolène, directrice de l'école maternelle de la rue de l'Épave, dont l'habitation est située rue de la Paix, 72.

Après s'être rendus compte que la maison ne courait aucun danger, les pompiers se retirèrent laissant sur place deux de leurs, pour éteindre le feu qui avait envahi une partie de la cheminée, projetant même des flammes à l'extérieur. Un poêle allumé dans une chambre du second étage, avait enflammé un amas de suie, formé autour du tuyau, à l'extérieur même de la cheminée. Il a suffi aux pompiers de retirer ce poêle, pour faire tomber, au rez-de-chaussée, le brasier qu'ils purent ensuite éteindre facilement. Les dégâts sont considérables, mais à noter seulement, que les deux voisins, sont retournés, comme de véritables ramoneurs, à leur hôtel.

PIANOS AUTOMATIQUES pour cafés et estaminets. Location, exécution supérieure. Vente et location, Maison SCREPEL, 138, Grande-Rue, Roubaix. 1101-3

L'ORPHELINAT DES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR s'est réuni en assemblée générale, dimanche, à midi et demi, dans la salle sainte-cécile, rue Saint-Georges, sous la présidence de M. Meirhaghe, vice-président, entouré de MM. Frenaux et Locuier, membres du Comité. Après avoir exécuté M. le président, indispoté, M. Meirhaghe donne la parole à M. le secrétaire, pour la lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le ressort de ce document qui le montant des cotisations des membres participants s'élève à 18.282 fr. 25 à fin décembre 1908. Les membres honoraires et adhérents ont versé une somme de 6.524 fr. 50. Le total des recettes s'élève à 45.024 fr. 75. Il y a lieu de tenir compte, dans cette somme, des subventions accordées par différents conseils généraux et municipaux et qui s'élèvent à 1.170 fr.

Les allocations aux orphelins, frais d'entretien, envois et inscriptions aux Prévoyants de l'Avenir, se sont élevés en 1908, à la somme de 34.097 fr. 40. Le total des dépenses est de 42.620 fr. 95, soit un excédent des recettes de 2.403 fr. 75. Ce qui, avec le rapport social, au 31 décembre 1908, s'élève à 83.153 fr. 35. Le nombre des orphelins était de 145 à la même date. Le rapport financier est aussi des plus suggestifs et dénote une organisation irréprochable, et c'est avec raison que M. Lariche, président du conseil d'administration, s'exprime ainsi en terminant son rapport : « Soyons donc fiers de notre belle institution, enrichissons-la le plus possible ; donnons-lui la puissance à laquelle elle a droit et elle deviendra la masse bienfaisante dont les effets salutaires s'étendent sur tous les malheureux qui auront été frappés par l'adversité et qui auront ainsi la part de l'orphelin à laquelle ils ont droit dans la société actuelle.

On procéda ensuite à la nomination de deux membres du bureau : MM. Meirhaghe et Vanmuntart. M. Borezé est nommé membre de la commission de contrôle. Voici les numéros de la tombola qui a été tirée au siège central : 27.079, 47.094, 57.559, 57.595, 77.557, 77.583, 76.065 et 78.520. Les lots peuvent être réclamés dimanche, 7 mars, de 10 heures à midi, salle Sainte-Cécile, rue Saint-Georges.

ENTREMENT DU LUNDI 1^{er} MARS. — M. Adolphe Boussemant, neuf heures, église Saint-Sépulcre.

NUL N'EST CENSE IGNORER LA LOI, (suivant l'axiome) et cependant nous acceptons de subir les conséquences de lois que nous ignorons. Il est facile toutefois d'éviter ces conséquences en possédant le dictionnaire Dailloz, où les petits Codes pratiques publiés par l'Administration Dailloz, 10, rue de Lille, à Paris. Spécimens franco sur demande. 61397d

CROIX

UN VOL AVEZ ESCALADE ET EFFRAGATION. — Dans la nuit de samedi à dimanche deux malfaiteurs se sont introduits dans l'estaminet tenu par M. Wylfiart, à l'angle de la rue de Wasquehal et de l'avenue Hannart.

A cet effet, ils se sont servis d'une échelle de maçon qui se trouvait dans le chantier voisin d'une maison en construction, ont escaladé le mur dominant sur la cour de l'estaminet, et y sont descendus à l'aide d'une échelle appartenant à M. Wylfiart, et qui se trouvait adossée contre le dit mur. Les malfaiteurs se sont alors attaqués à une fenêtre de l'arrière-cuisine, ont coupé un carreau à l'aide d'un diamant, puis ont ouvert le châssis et se sont introduits dans la place.

Ils se mirent immédiatement en devoir de visiter les armoires. Ils mirent la main sur une montre en argent appartenant à M. Wylfiart et sur un paquet de gaufres. Ils avaient également préparé pour emporter, un livre de café et un litre d'eau-de-vie qu'ils abandonnèrent. M. Wylfiart avait, en effet, entendu du bruit, et s'était levé vers deux heures du matin. Les voleurs avaient alors cru bon de déguerpir. M. Joly, commissaire de police, a ouvert une enquête.

On a relevé des traces de pas dans la neige ; ces traces laissent voir que l'un des voleurs a des petits pieds.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Arthur Meijin, 54 ans, graisseur, rue de Jéts, a été blessé au visage par un crochet en fer en enlevant une corde d'une poêle. 15 jours de repos, docteur Barroyer.

DEMANDEZ BOCK TARTAR PARTOUT
Bureau : 6, contour St-Martin, Roubaix. Tél. 26.22

WASQUEHAL

UN VOL DE POULES. — M. Adolphe Dedonslaeger, demeurant rue de Marq-en-Baroul, avait laissé la clef sur la porte de son poulailler. Mal lui en prit ; car deux rôdeurs s'étant aperçus de sa négligence, en profitèrent pour le dévaliser. Ils ont donc enlevé trois coqs de combat, deux poules d'espace et quatre poules ordinaires. M. Dedonslaeger estime le préjudice qui lui a été causé à environ 60 francs. Il a porté plainte.

LANNOY

Nécessité d'un kiosque-abri à la Justice
Il y a assez longtemps déjà nous faisons l'écho d'un desideratum du public, nous montrions la nécessité qui s'impose, à la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, d'ériger à la Justice un de ces petits édifices que l'on en existe à Roubaix et Tourcoing, pour abriter les voyageurs.

Ceux-ci circulent quotidiennement, en nombre considérable, sur la ligne de Roubaix à Lannoy, et plus particulièrement encore sur le tronçon de Lannoy qui s'étend de l'extrémité de la rue de Lannoy — à la Justice — comme l'on dit communément — à la gare de Roubaix. Cet endroit est très fréquenté : il y stationne, à tout instant de la journée beaucoup de personnes, attendant un car. Or, il n'existe à la Justice rien qui puisse les abriter quelque peu contre les intempéries. Et nul n'ignore combien il est pénible l'hiver, surtout quand cette saison est rigoureuse, comme celle que nous traversons, de pénétrer parfois un long quart d'heure à la même place et sous la pluie ou la neige.

C'est pourtant le cas de tous ceux qui sont appelés à voyager sur la portion de ligne dont il s'agit. Cette absence de kiosque constitue donc une fâcheuse anomalie contre laquelle les voyageurs ne cessent, non sans raison, il faut bien le reconnaître, de se plaindre. Nous inclinons à penser que l'Administration de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing n'aura pas été sourde au premier appel que nous avons jeté en faveur du public, mais peut-être aussi a-t-elle un peu perdu de vue la question.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à 9 heures 1/2, en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean LEURIDAN. Tous les conseillers étaient présents.

M. Jean LEURIDAN. — Vous ferez vos observations après la séance. — Mais, enfin, nous sommes conseillers, pour quoi faire alors ? M. LEURIDAN. — Vous direz tout ce que vous voudrez après que l'ordre du jour sera épuisé. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance. M. DESCHAMPS demande à y apporter une rectification. J'ai demandé que le fonctionnaire malade et pensionné ne soit pas comme commune native. Je n'ai nullement été hostile à ce que Sully participe à la dépense.

Nouveaux incidents. — Cette rectification faite, M. DESCHAMPS prend à nouveau la parole. S'adressant à M. Jean Leuridan, il lui dit que son élection comme maire était annulée, la réunion qu'il venait de faire est illégitime. M. LEURIDAN. — Ce que vous dites là n'a pas de rapport avec l'ordre du jour. M. DESCHAMPS. — Nous protestons contre votre manière d'agir. M. LAPAGE, adjoint, déclare n'avoir pas à tenir

— J'habite tout à côté de X..., me dit-il d'une voix hésitante, c'est un ami sûr pour moi, et il me voulait sous sa protection... A mon tour je sais fort bien les intentions cachées de ce qu'il avançait en langage à peu près compréhensible. — Du moment que X... est votre ami réel, vous pouvez me considérer aussi comme tel ; j'affectionne X... de longue date et ses amis sont les miens... L'Italien poussa un soupir d'homme dont la poitrine se trouva soulagée d'un gros poids. — Alors, réprit-il, je puis disposer de vous comme je pourrais de lui-même ? — Absolument. — Merci... Et bien je ne voudrais point rentrer à mon logement, mais gagner une gare de la ligne de Lyon, autre que celle du départ à Paris, et rouler ainsi immédiatement vers l'Italie... — Mais vos bagages... et sans avoir revu X... ? — Il est bien où je le retrouverai, plus tard ; de ma part rien ne l'étonnera... Vous le priez seulement de faire suivre, dans huit jours, mes bagages, oh ! presque rien, à l'adresse qu'il connaît aussi, sans que j'aie besoin de la lui rappeler... — Faisons selon vos désirs... Nous allons, d'abord aller à mon domicile... — Je préférerais na le mettre pied à terre nulle part... — Mais c'est que la première station où s'arrêtent les express est assez éloignée de Paris ; il va toujours falloir prendre une autre voiture que notre malheureux fiacre... — Ne pourrions-nous seulement sortir de Paris avec cette voiture-ci, puis en prendre une autre, la vraie, celle qui fera le voyage, dans une petite ville ou un village ? — Et... — Alors, en grâce, allons sans descendre... — Allons... L'aventure commençait à s'intéresser vivement

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

du lundi, 1^{er} mars 1909

Les Forbans de l'Express